



Emploi, salaires, services publics, sécu, retraites : C'est maintenant qu'il faut se mobiliser !

**Ce qui coûte
« un pognon de dingue »,
ce sont les exonérations,
les cadeaux au MEDEF
et
l'évasion fiscale**

Plus de 70% des citoyens désapprouvent la politique sociale et économique du Président Macron, président des riches.

Encore des mesures antisociales pendant l'été : baisse des cotisations sociales, donc de notre salaire, nouvelles attaques contre le pouvoir d'achat des retraités, démantèlement de nos services publics (CAP22) et de nos industries : ça suffit !

Ce ne sont ni les précaires, ni les salariés du privé et du public, ni les retraités, ni les étudiants, ni les services publics qui coûtent cher, mais les exonérations de cotisations sociales et l'évasion fiscale. Tous ces cadeaux au MEDEF et aux financiers ne servent qu'à licencier et précariser, pour enrichir les actionnaires.

***Tous ensemble, public/privé, retraités, jeunes, privés d'emploi
résistons dans l'unité en affirmant nos revendications !***

MARDI 9 OCTOBRE 2018

Tous en grève et dans la rue !

**14h30, à Mont de Marsan, au rond-point route de Grenade s/Adour
et rassemblement devant la Préfecture à 16h00
(Audience auprès du Préfet des Landes)**

Nous appelons les salariés, dans chaque entreprise, à cesser le travail, échanger sur les revendications et les porter auprès des directions.

Les revendications seront écrites sur un papier A3 pour être collées sur le parvis de la préfecture.

Pouvoir d'achat

Augmentation des salaires, du point d'indice et des pensions, allocations et minimas sociaux.

Non à l'augmentation de la CSG !

Services publics

Défense et reconquête des services publics, accessibles et de qualité sur tout le territoire dans l'intérêt des agents et de la population

Non aux privatisations ! Non à la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires !

Conquêtes collectives

Garantie des emplois, des statuts, des conventions collectives et des missions.

Abrogation de la loi Travail El Khomri et des ordonnances Macron.

Droit à la retraite

Retour du droit à la retraite pour tous à 60 ans et à taux plein.

Maintien de tous les régimes par répartition (général, spéciaux, CNRACL, Code des Pensions)

Non au régime universel par points.

Maintien des pensions de reversion.

Sécurité Sociale

Défense de la Sécurité Sociale basée sur le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

Droit aux études

Non à Parcoursup' et à la sélection à l'entrée de l'Université ! Maintien du BAC comme diplôme national et comme 1^{er} grade universitaire. Gratuité des études et des transports.